Relevé de décisions

Plénière du Conseil de quartier Belleville Saint-Maur

Mercredi 22 mars 2023 – École Trois Bornes

Rappel de l'ordre du jour :

1. Accueil
2. Bilan de mise en œuvre des projets des budgets participatifs 2015/2022
3. Point d'étape et prochaines échéances d' « Embellir votre quartier Belleville Saint-Maur »
4. Vote des dépenses d'investissement
5. Présentation succincte de l'activité des ateliers et de l'équipe d'animation
6. Expression libre des habitants
7. Pot

---

1. Présentation et introduction par le groupe d'animation du Conseil de quartier

Présentation des Conseils de quartier du 11e. Pour cette partie du compte-rendu, se référer à la rubrique dédiée sur le site de la mairie du onzième arrondissement : https://mairie11.paris.fr/pages/les-5-conseils-de-quartier-du-11e-19977

Pour retrouver plus d'informations sur le fonctionnement des Conseils de quartier, il est possible de contacter la Cellule des Conseils de quartier de la Mairie du onzième arrondissement : democratielocale11@paris.fr

2. Bilan de mise en œuvre des projets des budgets participatifs (2015-2022)

Il y a trente projets dans l'ensemble des budgets participatifs qui concernent le quartier Belleville Saint-Maur. Pour suivre la réalisation de ces projets, il faut consulter le site decider.paris. Sur les 30 projets :

- 13 projets ont été réalisés
- 10 projets sont en cours de réalisation
- 7 abandonnés (car reversés au dispositif Embellir Votre Quartier)

Le Conseil de quartier ne va pas effectuer de présentation exhaustive de l'ensemble des projets mais il a choisi de présenter une sélection significative.

En ce qui concerne **les projets réalisés**, nous avons dans le quartier :

- La création d'un parcours de fresque à Belleville Saint-Maur dans le cadre duquel a été réalisée la fresque « La cheffe d'orchestre » rue Desargues.
- La rénovation d'une aire de jeux au square Jules Verne
- L'installation d'un radar pédagogique sur l'esplanade Roger Linet
- L'installation d'un bac à compost dans le square Jules Verne
- L'habillage d'une trentaine de potelets sur le modèle de ce qui a été réalisé par le Cyklop à Montmartre
- La pose de barrières Croix de Saint-André à la place des barrières Vauban

- La création d'un kiosque citoyen (non conforme aux attentes des porteurs de projet. Il s'agissait d'un projet déposé par le Conseil de quartier afin de l'utiliser pour le projet Circul'livre)
- Boites à dons : cette opération consistait à installer 5 boites à dons, pour l'instant seule celle du square Jean Aicard a été installée. Malheureusement, cette boite à dons a été victime d'incivilités et cela attire des dépôts d'encombrants. Aucune structure, association ou collectif n'avait la responsabilité au quotidien du bon fonctionnement de la boite à dons.
- L'aménagement du square Jean Aicard (Budget participatif 2017) les travaux viennent de commencer et devraient durer jusqu'au 16 juin 2023. Une partie du jardin disposera d'arcades plantées et arborées. La parcelle Jeu de boule sera partagée avec un terrain de jeu de ballon pour les enfants.

En ce qui concerne les **projets abandonnés et/ou en cours de réalisation** :

- Un parking à trottinettes devant chaque collège
    - Collège Lucie et Raymond Aubrac : parking à trottinettes devant le collège. Le projet a été abandonné au motif qu'il n'y avait pas suffisamment de place devant le collège pour installer ce parking.
    - Collège Charles Péguy : parking à trottinettes devant le collège. Le projet a été abandonné au motif qu'il n'y avait pas suffisamment de place devant le collège pour installer ce parking.
- La fresque au 51 bd Belleville est en cours de réalisation
- La mise à double sens pour les vélos rue Oberkampf, entre Ménilmontant et Parmentier est pour l'instant en attente de modification du plan de circulation dans le cadre d'Embellir Votre Quartier

➢ **Intervention de Jean-Pierre CORSIA, adjoint au Maire en charge de la démocratie participative**

En ce qui concerne le kiosque citoyen, l'idée initiale était effectivement d'en faire un lieu de stockage et d'animation pour Circul'Livre afin que les habitants du quartier puissent se retrouver, se rencontrer, emprunter des livres et échanger avec les bénévoles du conseil de quartier. Ce kiosque a été installé en 2019 sur l'esplanade Roger Linet et s'est avéré être trop étroit pour le projet initial. En outre, de fortes contraintes techniques sur la place (bornes à vélos, réseaux techniques, usages de l'espace, etc …) empêchaient la bonne réalisation du projet en y mettant par exemple un kiosque plus important. Aussi, le pôle développement de la vie associative et citoyenne de la Mairie du XIe a pris en charge la gestion du Kiosque pour en faire un outil de concertation et de participation citoyenne. Son aménagement extérieur a été réalisé l'année dernière et une réflexion est en cours pour penser son intérieur. La Mairie souhaite le mettre à disposition des associations et du conseil de quartier cet été afin de mettre en valeur ses activités ou organiser des évènements sur l'espace public. Les conseillers de quartier seront conviés à son inauguration officielle qui aura lieu d'ici quelques mois et ils seront naturellement les bienvenus pour faire vivre cet espace de démocratie locale.

Concernant le budget participatif 2023, nous sommes dans la phase des ateliers de co-construction et de regroupement avec les porteurs de projet. Entre le 20 février et le 12 mai auront lieu les instructions techniques par les services. La commission ad-hoc aura lieu le 6 juin à 17h, présidée par le Maire. La phase de vote aura lieu entre le 7 et le 26 septembre. Deux innovations sont à noter pour cette édition 2023 : nous avons désormais une enveloppe globale par arrondissement (4,8M€ pour le 11e dont 25% consacré aux projets QPV). L'autre innovation c'est la plateforme decider.paris avec une rubrique « j'ai une idée » donc il est possible de déposer des idées toute l'année et non plus seulement sur une période donnée (janvier).

Enfin concernant le projet de parking à trottinettes devant chaque collège (édition 2019), des réflexions sont en cours au niveau de l'arrondissement pour imaginer des espaces pour le stationnement des trottinettes.

- **Intervention de Joëlle MOREL, Adjointe au Maire chargée du commerce, du développement économique et de l'emploi et référente du Conseil de quartier Belleville Saint-Maur :**

Le budget participatif est une vraie innovation depuis 2015. Comme toute innovation, les procédures se cherchent et s'ajustent d'année en année. Le règlement a évolué et il était important de faire un récapitulatif de l'ensemble des projets proposés, votés, misen œuvre ou toujours en attente. Je remercie le Conseil de quartier de s'être engagé dans ce travail compliqué. C'est important que vous puissiez avoir des réponses de l'avancement et la ville de Paris doit rendre des comptes sur les projets du budget participatif.

Le Conseil de quartier souhaite faire voter la salle concernant les **boites à dons**. Le Conseil de quartier vote l'enlèvement de la boite à dons de l'avenue de Jean Aicard.

- Intervention de Dominique Baldé, Régie de quartier

Sur la question des boites à dons c'est un constat que l'on partage également, elles attirent des dons inappropriés et des incivilités. Dans le cadre des actions « Zéro déchets » que l'on mène, la Régie de quartier va organiser des collectes en pied d'immeuble pour les habitants du quartier qui voudraient faire des dons, ils seront ensuite valorisés par des structures de l'économie sociale et solidaire, des professionnel-les du réemploi. Les deux premières auront lieu rue Vaucouleurs les 12 et 15 avril.

Question d'une habitante : serait-il possible que cette boite à dons soit gérée directement par la Régie de quartier ?

- Intervention de Dominique Baldé, Régie de quartier

Des habitants nous donnent régulièrement des objets mais nous ne sommes pas spécialistes de la collecte donc nous les redistribuons via le Bouquin qui Bulle qui organise des gratuiteries les jeudis pour que les gens viennent se servir. Nous ne pourrions pas gérer cette boite à dons car nous ne sommes pas équipés ni formés.

3. Point d'étape et prochaines échéances d'« Embellir votre quartier Belleville Saint-Maur »

La restitution de ce quartier a eu lieu le 7 février 2023 à la Maison des Metallos. Toute la documentation est disponible en ligne sur le site de la Mairie : **https://mairie11.paris.fr/pages/embellir-votre-quartier-belleville-saint-maur-20355**

Il a été annoncé qu'il y aurait des concertations sur les différents projets et sur les plans de circulation. Le Conseil de quartier aimerait connaitre les modalités de consultation des habitants et les échéances.

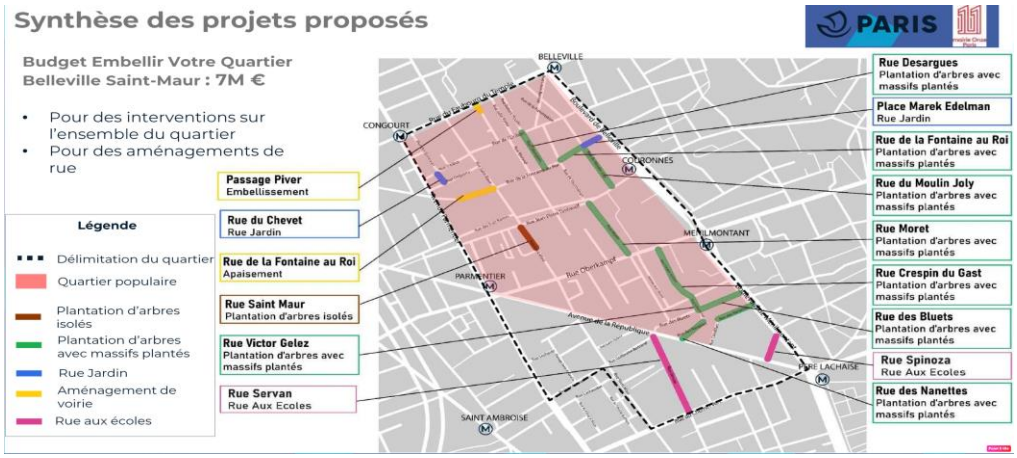

➢ **Intervention de Joëlle MOREL, Adjointe au Maire chargée du commerce, du développement économique et de l'emploi et référente du Conseil de quartier Belleville Saint-Maur :**

Nous n'avons pas encore le calendrier précis à ce stade, les services continuent d'étudier les projets. Le Conseil de quartier sera informé des prochaines étapes dès lors que les calendriers seront stabilisés.

Questions des habitants :

- Inquiétude sur la circulation dans la rue Oberkampf car il s'agit d'un des seuls axes pour accéder au 20e arrondissement
- Inquiétude qu'une partie de la circulation soit rebattue sur d'autres petites rues (en termes de bruit)
- Est-ce qu'il est prévu d'ajouter des bancs dans ces espaces car nous avons constaté qu'il y en avait de moins en moins dans le quartier ?
- Que va-t-il se passer pour les personnes en situation de handicap ?
- Propreté de la rue Edouard Lockroy : serait-il possible de prévoir des sanisettes dans le cadre d'EVQ pour éviter les urinoirs sur les immeubles ?
- Est-ce qu'on pourra avoir des fontaines pour prévenir les ilots de chaleur ?
- En quoi consiste précisément une rue aux enfants / rue aux écoles ?

➢ **Intervention de Joëlle MOREL, Adjointe au Maire chargée du commerce, du développement économique et de l'emploi et référente du Conseil de quartier Belleville Saint-Maur :**

Un exemple de rue aux écoles est la rue de la Présentation. L'objectif est d'améliorer la qualité de l'air autour des écoles. Concrètement il s'agit de piétonniser la rue en permanence et d'ajouter de la végétalisation. Cela fait plus d'un an que la rue de la Présentation est une rue aux écoles et les retours sont très bons.

➢ Intervention d'une enseignante de l'école de la rue de la Présentation :

Au début, nous avions peur que la piétonisation amène davantage d'incivilités. Toutefois, force est de constater que cela n'a pas du tout empiré, au contraire. Le programme de « Rue aux écoles » a permis d'ajouter des marquages au sol pour les enfants. De plus, la rue aux écoles est investie une fois tous les trois mois par les associations du quartier pour des animations.

➢ **Intervention de Joëlle MOREL, Adjointe au Maire chargée du commerce, du développement économique et de l'emploi et référente du Conseil de quartier Belleville Saint-Maur :**

Pour l'instant, je n'ai pas l'impression que soit prévue l'implantation de fontaines dans notre quartier. Cela peut par contre faire l'objet d'une dépense d'investissement par le Conseil de quartier ou au budget

participatif. En ce qui concerne la rue Edouard Lockroy, je suis moi-même très impliquée. Lors de la réunion publique du 7 février, de nombreux riverains étaient présents. M. le Maire a pris en compte les interpellations très fortes. J'espère que nous obtiendrons qu'une rencontre se fasse avec les habitants de la rue pour améliorer les choses. Il est également possible d'utiliser le budget d'investissement des Conseils de quartier pour l'utilisation du budget d'investissement pour acheter des bancs.

4. Vote des dépenses d'investissement

Le conseil de quartier dispose d'un budget de fonctionnement et d'un budget d'investissement annuel de 8 214€ par an mais comme celui-ci n'a pas été utilisé sur les deux dernières années, le Conseil de quartier dispose d'un reliquat et donc de 24 000€. Au titre de ce budget d'investissement, l'atelier propose de faire réparer la fresque de l'avenue Jean Aicard pour un cout de 3500€.

La CCI de Paris est propriétaire des locaux de l'ESCP et envisage de restaurer la fresque à l'issue des travaux qui vont avoir lieu dans l'école. Ce qui est proposé c'est de faire une première réparation de la fresque pour voir si elle ne serait pas tagguée de nouveau.

➢ Intervention d'une conseillère de quartier :

La fresque fait partie d'un ensemble. Une partie appartient à l'État via la CCI et la deuxième partie appartient à 3F (bailleurs de la Ville) / L'atelier s'est rapproché de la CCI qui nous a dit restaurer la fresque à l'issue des travaux. Plusieurs questions se posent : est ce qu'il faut restaurer avant ou pas ? Et la partie sur 3F, est ce qu'eux aussi vont restaurer la fresque ?

Vote de la dépense :

- Pour : 6
- Contre : 3
- Abstention : 4

La dépense est adoptée

➢ Intervention d'un habitant :

Il y a un tag à l'angle de la rue de Présentation et de la rue Faubourg du Temple, c'est une résidence senior. La Ville est propriétaire. Serait-il possible de le faire enlever ?

5. Présentation succincte de l'activité des ateliers et de l'équipe d'animation

- **Cadre de vie** (Jacques Robert) : budget participatif 2023, Embellir votre Quartier, Révision du PLU, présence d'un sans-abri Rue JP Timbaud / Saint-Maur
- **Mémoire et histoire du quartier (Absent)** : Création d'une page Facebook pour publier les travaux de l'atelier
- **Culture** (Michel Vion) : la projection du film Coco (janvier) et du film « L'une chante et pas l'autre » (mars). La prochaine séance sera le 13 mai et pour le thème, il s'agira de la délinquance et de la réinsertion des jeunes, en lien avec la programmation de la Maison des Métallos.
- **Fresques et mosaïques** (Françoise Caille) : rappel de l'objectif de l'atelier à savoir fabriquer un livre / parcours découverte du street-art à BSM. À ce stade, nous sommes en cours de recherches et de rédaction.

- Présentation **page Facebook** du conseil de quartier
- Rappel de l'existence des **apéro CQ,** les premiers jeudis de chaque mois.